

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

7 | 2010
Fabrique des élections

Préface

Florian Kohstall et Frédéric Vairel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/2975>
ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010
Pagination : XIII-XVI
ISBN : 978-2-905838-45-2
ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Florian Kohstall et Frédéric Vairel, « Préface », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, Fabrique des élections, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 08 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/2975>

PRÉFACE

Entre le 25 janvier et le 11 février 2011, un soulèvement populaire a mis fin à trente ans de règne de Hosni Moubarak. La jeunesse, qui forme la grande majorité de la population égyptienne et dont toute la vie avait été soumise à la domination d'un président unique, est descendue dans la rue pour réclamer le départ du président et la fin de son système de gouvernance autoritaire. Humiliations et arbitraire quotidiens, violence des relations politiques, corruption généralisée, inflation non maîtrisée, élections truquées, perspective d'une transmission héréditaire du pouvoir au fils, et enfin, tensions accrues entre la majorité musulmane et la minorité copte dans le contexte de l'attentat d'Alexandrie sont autant de raisons qui ont conduit la population à exiger le départ du président et de son entourage, tout particulièrement de son fils Gamal. Commencée le 17 décembre 2010, ladite « révolution de jasmin » tunisienne a rapidement fait école en Égypte comme en témoignent les slogans, les chants, les banderoles et les drapeaux référant à ce précurseur révolutionnaire. Du Caire à Suez et Alexandrie et dans de nombreuses villes de la province égyptienne, portraits de Moubarak et sièges du Parti national démocrate brûlaient alors que l'Égypte a été longtemps, et non sans raisons, considérée comme un des bastions de l'autoritarisme dans le monde arabe.

Personne n'avait prédit ces amples mobilisations qui affectent presque tous les pays de la région, probablement à l'exception des Émirats Arabes Unis et du Qatar, où la majorité de la population productive est d'origine immigrée. Même les richesses du pétrole ne suffisent plus à anesthésier les aspirations populaires à un nouveau *leadership* et à une plus grande marge d'expression et de participation. La configuration politique et sociale d'un pays à l'autre diffère, tout comme la composition des mouvements sociaux qui les animent, les enjeux qu'ils portent et les formules politiques qu'ils dénoncent. Ce qui rapproche les protestataires est avant tout la volonté de se débarrasser des autocrates locaux, montrant au monde qu'une alternance autre que biologique est possible dans la région. Les nouveaux médias ne font à cet égard figure que de catalyseur. Moubarak n'est pas « mort à cause de *Facebook* », comme le raconte une blague dans les cafés du Caire, mais parce que les jeunes urbains savaient bien s'en servir.

Le départ de Hosni Moubarak marque sans doute une césure pour la « fabrique des élections » en Égypte. Le 19 mars 2011, le Conseil Suprême des Forces Armées (CSFA) qui détient le pouvoir après le départ du président a organisé un référendum populaire sur plusieurs amendements de la Constitution, suspendue à la demande des manifestants. De nombreux Égyptiens sont allés

voter pour la première fois de leur vie, voyant dans la participation au référendum une première expérience de « vote libre ». La participation a atteint 41% de la population ayant le droit de vote, chiffre jamais atteint sous Moubarak malgré les divers procédés utilisés pour améliorer la participation. Il s'agissait du premier référendum où toute la population pouvait voter sur la seule présentation de sa carte d'identité. Dans plusieurs quartiers chics, habituellement connus pour leur massive abstention, de longues queues se sont formées devant les bureaux de vote.

Le CSFA a mis en place différents mécanismes visant à garantir la transparence de ce référendum : sur un site internet, les électeurs pouvaient comparer les deux versions des articles amendés de la Constitution, identifier l'emplacement des bureaux de vote et suivre les résultats, gouvernorat par gouvernorat.¹ En quelque sorte, l'armée a su se doter d'une certaine légitimité démocratique avec l'organisation du référendum, dont elle a besoin pour gouverner le pays dans cette période transitoire et pour faire accepter les élections législatives auxquelles ce référendum a ouvert la voie. Ce n'est pas ici le lieu d'en interpréter les résultats : avec 77% de oui contre 22% pour le non, le oui l'a emporté avec une marge un peu plus large qu'attendu. À ceux qui ont défendu le non, cela indique surtout que le chemin à parcourir pour mobiliser une majorité d'Égyptiens est encore long.

Le référendum indique aussi qu'en dépit de l'ampleur, du rythme et de l'étalement géographique et social de ces nombreuses mobilisations – leur forme révolutionnaire si l'on veut – les pratiques électorales n'ont pas changé du tout au tout. Malgré une opposition relativement nette entre ceux qui ont défendu le oui (PND, gouvernement « *Care taker* » et Frères musulmans) et ceux qui ont défendu le non (coalition du 25 janvier, partis de l'opposition « laïque »), une lecture des résultats du référendum en termes partisans est malaisée. Les motivations des uns et des autres pour accepter les amendements ou les rejeter ont été multiples. Les défenseurs du non, présentés comme l'aile libérale de la société, relient la majorité obtenue par le oui à l'influence des groupes islamistes, Frères musulmans et salafistes. Ces derniers ont invoqué le référent religieux – le maintien de l'article 2 de la Constitution qui indique que la « charia est la source principale de la législation » – pour convaincre les électeurs d'apporter leur soutien aux amendements. Dans cette optique, l'intérêt des amendements résiderait dans ce qu'ils ouvrent la voie à la tenue d'élections législatives dans un délai proche, permettant aux groupes les mieux organisés

1. <http://referendum.eg/>, dernier accès le 27/03/2011.

2. *Al-Masrî al-Yawm*, 20/03/2011.

3. Hussam Tammam et Patrick Haenni, « Égypte : Les religieux face à l'insurrection », *Réligioscope*, 10/02/2011, http://religion.info/french/articles/article_517.shtml, dernier accès le 18/04/2011.

(comprendre les Frères musulmans) de l'emporter.² Semblable lecture présente le défaut d'attribuer une influence décisive aux acteurs politiques organisés.³ Parmi les motivations des gens qui ont choisi de voter oui, la perspective d'une transmission rapide du pouvoir des militaires à un gouvernement civil, la sécurité et la situation économique ont aussi joué. Les 22% de non ne représentent pas uniquement un électorat « libéral ». Parmi eux, on trouve également des gens qui souffrent des faibles performances de l'économie égyptienne et qui, pourtant, accordent leur confiance aux jeunes de la Révolution, suivant leurs consignes de vote.⁴

La dimension la plus importante de ce référendum réside probablement dans la possibilité du libre choix qu'il offrait, saisie ou non par les acteurs. Le processus de transformation en cours ne permet pas de tirer de conclusions définitives. Non sans raisons, un commentateur s'interrogeait sur la capacité du référendum populaire – auquel le régime Moubarak a recouru tant de fois au point qu'il en symbolisait les pratiques électorales – à servir de moyen de transition.⁵ Autrement dit, la question reste ouverte de savoir si le référendum n'est pas aussi un mécanisme avec lequel le régime s'amende aux yeux des Égyptiens tout en se transformant.

D'où l'utilité de porter le regard sur l'évolution des processus électoraux en Égypte, sur leur utilisation par le régime et sur la manière dont les règles du jeu qui les déterminent ont évolué. *La fabrique des élections* revient sur les élections parlementaires et présidentielles de 2005, tenues au temps de Moubarak. Refusant de les réduire à un trop plein (de fraudes et de violence) ou à un manque (de transparence et de liberté) ces élections sont envisagées comme un mécanisme central dans un régime autoritaire contraint de se réformer. La réforme du processus électoral a joué un rôle crucial tout au long des dernières années du règne de Moubarak. En 2005, le président s'est soumis, pour la première fois depuis le coup d'État des Officiers libres, à une élection présidentielle comptant plusieurs candidats. Les élections législatives qui ont suivi la même année ont été interprétées comme le signe d'une pluralisation du paysage politique dont les Frères musulmans ont été les premiers bénéficiaires. Il ne s'agissait pourtant que d'une ouverture temporaire comme en ont témoigné les amendements constitutionnels de 2007 et les législatives de novembre 2010, dont la cacophonie est au nombre des éléments déclencheurs des manifestations massives de 2011.

L'insécurité sur les règles du jeu est ainsi une des caractéristiques principales des élections en Égypte. Centrales dans les processus de transformation du régime, elles sont toujours organisées de façon à assurer la victoire de la coalition dirigeante. Malgré cette dimension fortement prévisible et la faible

4. Entretiens, Le Caire, mars 2011.

5. Ahmed Zaki Osman, « Referendum: Can a tactic of Egypt's dictators become a tool for democracy? », *Al-Masrî al-Yawm*, 18/03/2011.

participation qu'elles suscitent, les élections et leur réforme affectent l'ensemble de la société. Les juges, les journalistes, les Coptes, la « société civile » et les électeurs ordinaires les investissent, tout comme ceux qui tentent de se poser en challengers du pouvoir. Mettant l'accent sur les pratiques électorales, sur les luttes entre acteurs qui participent aux élections et sur la définition des règles de ce processus, les articles réunis ici n'ont pas perdu leur actualité.

Dans le processus de transformation initié par les mobilisations et le départ de Hosni Moubarak, le CSFA se pose en gardien de la « transition » et en maître des règles du jeu. Toutefois son contrôle est loin d'être absolu : cet acteur est investi par différentes forces politiques qui se positionnent et se repositionnent. Soucieuse de garder la réputation de neutralité attribuée par les jeunes manifestants pendant la révolte, l'armée consulte en permanence les principaux acteurs et la population afin de sonder la situation et ce qu'on pourrait appeler une « opinion publique ». Pour l'heure, les militaires ont laissé ouvert le calendrier des prochaines élections législatives et présidentielles, comme les modalités et les textes qui doivent en organiser le déroulement. Si les arbitres ne sont plus les mêmes, en Égypte, le temps de l'ajustement des règles du jeu électoral est loin d'avoir encore touché à sa fin.

Le Caire et Ottawa, mars 2011